

Gestion des crises urbaines

Les villes sont soumises à des crises à cause d'évènements sociaux, de catastrophes naturelles, d'attentats terroristes ou bien à cause de dysfonctionnements des équipements publics. Ces crises soumettent l'ensemble des services et des institutions à d'urgents impératifs d'efficacité en matière de réparation des dégâts, en matière de retour au calme dans les rues et les espaces publics. La prévention et la coordination des interventions sont la norme pour la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes.

Ces crises sont révélatrices des défauts et du manque de politiques de prévention.

De nouveaux phénomènes apparaissent : La facilité que donne l'utilisation incontrôlée d'Internet, le vandalisme ou l'incivisme dans les villes, le nombre croissant de désastres naturels dépassant les frontières, le risque d'exclusion sociale d'une importante partie de la population, les difficultés d'accès à un logement digne, etc. Voici quelques-uns des défis que les élus doivent affronter, en plus de leurs compétences et attributions de base.

L'ampleur actuelle de ces problèmes, la globalisation du terrorisme, les grandes catastrophes, etc, font qu'il est indispensable que les différentes administrations abordent ceux-ci de façon transversale, avec une implication particulière de la part du pouvoir local.

Dans le but d'obtenir la meilleure coordination et efficacité possible dans les actions, il est nécessaire de développer une meilleure formation et information de la population en matière de risques et de prévention, ainsi que de renforcer une meilleure coordination de portée européenne sur les thèmes de la Protection Civile et plus particulièrement dans la promotion du volontariat international.